

EHPAD du Haut Léon

TARIFS JOURNALIERS 2024 - HEBERGEMENT TEMPORAIRE- Résidence St Nicolas

Le Président du Conseil Général du Finistère a fixé les tarifs journaliers applicables à la Résidence St Nicolas à compter du 1^{er} janvier 2024 :

1. Prix de journée pour les personnes de plus de 60 ans :

Le coût effectif à la charge du résident (ou de la famille ou de l'aide sociale), correspond au tarif « hébergement » auquel s'ajoute le tarif « dépendance GIR 5/6 ».

Le Département du Finistère verse une dotation globale APA à l'établissement. La personne âgée ne bénéficie pas pendant son séjour à Sr Nicolas de l'APA à domicile. Toutefois, le montant de l'APA versée à l'établissement figure, pour votre information, sur la facture.

Exceptions :

- pour les résidents domiciliés hors département : le tarif dépendance est facturé en fonction du GIR de la personne (GIR 1-2 : 22,02 € ; GIR 3-4 : 13,97 € ; GIR 5-6 : 5,93 €).

- pour les résidents dont les revenus bruts mensuels figurant sur la feuille d'imposition sont supérieurs à 2.21 fois la Majoration pour Tierce Personne*, la tarification dépendance est majorée d'un pourcentage de participation. * MTP = 1 210.90€ au 1^{er} avril 2023.

Tarifs en hébergement temporaire

Tarifs journaliers	Hébergement	Dépendance GIR5/6	Total journalier à la charge du résident
Ressources < 1200 €	30 €	5,93 €	35,93 €
1200 € < ressources < 1800 €	38 €	5,93 €	43,93 €
Ressources > 1800 €	61,60 €	5,93 €	67,53 €

Les ressources à prendre en compte sont celles sur le dernier avis d'imposition. Les rentes et allocations versées par une assurance ou tout autre aide versée par un organisme sont également à retenir. Lorsque le résident vit en couple, seule la moitié des ressources est retenue (R/2).

Une personne âgée ne peut bénéficier de plus de 90 jours d'hébergement temporaire sur 12 mois (de date à date).

Cette limite ne peut être dépassée que dans des circonstances exceptionnelles, sur rapport motivé et après avis du Conseil Général. La tarification sera la suivante : tarif Hébergement 61,60 Euros + tarif dépendance selon le GIR réel de la personne.

2. Prix de journée pour les personnes de moins de 60 ans : 76,26 euros

3. Absences - Prix de journée de réservation :

En Hébergement temporaire, en cas de non venue ou d'absence, un tarif de réservation est facturé dès le 1^{er} jour : il correspond à 50% de la participation forfaitaire Hébergement du résident + ticket modérateur GIR5/6.

4. Les soins :

En application de la convention tripartite, sont pris en charge par le budget de l'établissement, durant le séjour, et hors hospitalisations :

- les dispositifs médicaux (lit médicalisé, fauteuil roulant...)

- les séances d'éducateur sportif

→ aucune demande de remboursement ne doit être adressée à l'assurance maladie. **Les locations de dispositifs médicaux à domicile doivent être résiliées le jour de l'admission à Saint Nicolas !**

Sont facturés à l'organisme d'assurance-maladie du résident :

- les actes des médecins généralistes, spécialistes, dentistes

- les actes d'imagerie médicale et de laboratoire

- les actes de kinésithérapie

- les hospitalisations

- la pharmacie

- les transports sanitaires

- les actes de podologie et d'orthophonie inscrits au sein de la nomenclature sécurité sociale

La part des frais non remboursés par l'organisme est à la charge du résident (ou de sa mutuelle s'il en possède).

Les transports et actes de podologie non-inscrits dans la nomenclature de la Sécurité Sociale, sont à la charge intégrale du résident.

Les prestations coiffure sont assurées par des coiffeurs à domicile. Il appartient au résident ou à sa famille de prendre rendez-vous auprès du coiffeur de son choix. La prestation est à la charge du résident.

5. La blanchisserie :

L'entretien du linge (linge plat et vêtements du résident) est intégré dans le prix de journée susmentionné. La prestation est assurée par le GIP Blanchisserie des Pays de Morlaix et du Léon, située à St Martin des Champs.

Le marquage du linge résident est réalisé par la blanchisserie (à l'aide de puces haute fréquence).

L'entretien du linge délicat (plus de 30% de laine, rhovyl, cachemire, soie...) n'est pas assuré par la blanchisserie.

6. Repas au foyer-restaurant :

Les réservations sont à effectuer auprès du service administratif. Les tarifs pratiqués sont les suivants :

- Repas : 8,70 € en semaine et 10,60 € les dimanches et jours fériés.